

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 20034 Numéro SIREN : 451 340 079 Nom ou dénomination : 36 RUE LA FAYETTE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 77570

SAS 36 RUE LAFAYETTE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
SAS 36 RUE LAFAYETTE
4 Avenue Hoche
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 36 RUE LAFAYETTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

La note « immobilisations corporelles » de la partie « Principales méthodes utilisées » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre société, pour la valorisation des actifs immobiliers, ainsi que leurs modalités de dépréciation. L'estimation de la valorisation des actifs immobiliers a été déterminée sur la base notamment d'expertises annuelles effectuées par un expert indépendant. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 27 Juin 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Lionel Lepetit

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	17 242 000		17 242 000	17 242 000
	Constructions	45 424 311	2 633 710	42 790 601	8 692 493
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				19 145 500
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	35 720		35 720	35 720
Total II		62 702 031	2 633 710	60 068 321	45 115 714
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	105 960		105 960	
	Autres créances	582 641		582 641	1 478 994
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	3 883 466		3 883 466	4 864 329
	Charges constatées d'avance (3)	2 734 810		2 734 810	196 258
	Total III	7 306 877		7 306 877	6 539 580
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		70 008 908	2 633 710	67 375 198	51 655 294

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

35 720

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 854 918) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	854 918 6 446 260	801 178
	Réserves		
	Réserve légale	80 118	80 118
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	71 387	71 387
	Report à nouveau	15 165 458-	12 478 361-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 278 313-	2 687 097-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	10 991 087-	14 212 774-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	55 560 964	55 560 964
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	20 674 494	10 077 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 113 169	126 917
	Dettes fiscales et sociales	17 659	102 781
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	78 366 286	65 868 068
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	67 375 198	51 655 294

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 370 426		1 370 426		
Chiffre d'affaires NET	1 370 426		1 370 426		
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)			1 370 426		
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			2 216 784	1 291 911	
Impôts, taxes et versements assimilés			416 174	429 449	
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			757 323	103 487	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			0	0	
Total des Charges d'exploitation (II)			3 390 281	1 824 846	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 019 855	1 824 846	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		2
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 258 458	862 253
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 258 458	862 253
2. Résultat financier (V-VI)	1 258 458	862 251
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 278 313	2 687 097
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 370 426	2
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 648 739	2 687 099
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 278 313	2 687 097

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 67 375 198.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 370 425.76 Euros et dégageant un déficit de 3 278 312.92- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les résultats de l'entreprise. La société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, celle-ci est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022.

Depuis le 1er décembre 2021, "Nuveen Real Estate Management Limited" a changé sa dénomination sociale par "Nuveen Investment Management International Limited", et ce changement n'a eu aucun impact sur les services rendus.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Introduction aux règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Par conséquent, les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été réalisées dans un environnement sujet à une incertitude accrue et il est possible que les résultats futurs des opérations de la société diffèrent des estimations effectuées au 31 décembre 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle .

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La société procède à une évaluation externe de ses actifs afin de comparer la valeur nette comptable à la valeur de marché de l'immeuble. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue, sur la base du montant d'acquisition.

- Gros oeuvre : 50 à 100 ans
- Couverture 30 ans
- Traitement des façades 10 ans
- Menuiseries Extérieures Bois 20 ans
- Protections solaires 15 ans
- Verrière 20 ans
- Métallerie 20 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Cloisons - Doublages 20 ans
- Mint - Agencement - Parquet 10 ans
- Faux-plafonds 15 ans
- Faux planchers 15 ans
- Sols durs 15 ans
- Sols souples 10 ans
- Peinture 10 ans
- Plomberie 20 ans
- CVC 15 ans
- CFO/CFA 15 ans
- Ascenseurs 15 ans

. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, qui correspondent à des sorties de ressources probables sans contrepartie équivalentes, sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains	17 242 000		
Constructions sur sol propre	24 921 492		14 501 348
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 339 500		20 354 083
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	19 145 500		
Avances et acomptes			
TOTAL	68 648 493		34 855 431
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	35 720		
TOTAL	35 720		
TOTAL GENERAL	68 684 213		34 855 431

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains			17 242 000	
Constructions sur sol propre		14 352 613	25 070 228	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.		7 339 500	20 354 083	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	19 145 500	0		
Avances et acomptes				
TOTAL	19 145 500	21 692 113	62 666 311	
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			35 720	
TOTAL			35 720	
TOTAL GENERAL	19 145 500	21 692 113	62 702 031	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements					
Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre		16 111 074	757 323	14 828 564	2 039 834
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.		7 457 425		6 863 549	593 876
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		23 568 499	757 323	21 692 112	2 633 710
TOTAL GENERAL		23 568 499	757 323	21 692 112	2 633 710

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre	757 323				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		757 323			
TOTAL GENERAL		757 323			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 720	35 720	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	105 960	105 960	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	424 432	424 432	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	152 180	152 180	
Débiteurs divers	6 029	6 029	
Charges constatées d'avance	2 734 810	2 734 810	
TOTAL	3 459 131	3 459 131	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	160 964	160 964		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	55 400 000		55 400 000	
Emprunts et dettes financières divers	20 674 494	18 100 502		2 573 992
Fournisseurs et comptes rattachés	2 113 169	2 113 169		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 659	17 659		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	78 366 286	20 392 294	55 400 000	2 573 992
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	854 918			854 918

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	102 960
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	102 960
Total	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	160 964
Emprunts et dettes financières diverses	100 502
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522 401
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	783 867

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 734 810
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 734 810

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 525 678-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 687 097-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	14 212 775-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	14 212 775-
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	53 740
Variation des primes, reserves, report a nouveau	6 446 260
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Autres variations	3 278 313-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	10 991 088-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	3 221 687
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	3 221 687

36 rue la Fayette
Société par actions simplifiée au capital de 894.918 €
Siège social : 4 avenue Hoche – 75008 Paris
451 340 079 RCS Paris
(ci-après la « **Société** »)

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

La société Cityhold Propco 9 S.à r.l., société de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 4A, rue Henri Schnadt, L-2530, Luxembourg, dûment représentée par Mr Robert Viksten et Mme Emese Adler, (ci-après « **l'Associé Unique** »),

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société,

Après avoir :

- (a) pris connaissance des documents suivants :
- rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
 - comptes annuels relatifs à cet exercice ;
 - rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
 - projet des décisions ;
- (b) pris acte que les documents nécessaires ont été transmis en temps utile au Commissaire aux comptes, afin de lui permettre d'établir son rapport et que celui-ci n'a pas jugé nécessaire de rencontrer l'Associé Unique ;

A adopté les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que du rapport Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend également acte que les comptes de la Société ne font apparaître aucune des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à (3.278.313) €, décide d'affecter cette somme au poste report à nouveau, lequel est donc porté de (15.165.458) € à (18.443.771) €, toujours débiteur.

L'Associé Unique prend également acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit, ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe Georghiou arrivent à échéance, décide :

- de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 ;
- et de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe Georghiou.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte en vue de l'accomplissement des formalités.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:
Robert Viksten
FE4ADA2028494CC...

Cityhold Propco 9 S.à r.l.

Associé Unique

représenté par Mr Robert Viksten

DocuSigned by:
Emese Adler
5CD954470D4D4DD...

et

par Mme Emese Adler

36 rue la Fayette
Société par actions simplifiée au capital de 894.918 €
Siège social : 4 avenue Hoche – 75008 Paris
451 340 079 RCS Paris
(ci-après la « **Société** »)

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

La société Cityhold Propco 9 S.à r.l., société de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 4A, rue Henri Schnadt, L-2530, Luxembourg, dûment représentée par Mr Robert Viksten et Mme Emese Adler, (ci-après « **l'Associé Unique** »),

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société,

Après avoir :

- (a) pris connaissance des documents suivants :
- rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
 - comptes annuels relatifs à cet exercice ;
 - rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
 - projet des décisions ;
- (b) pris acte que les documents nécessaires ont été transmis en temps utile au Commissaire aux comptes, afin de lui permettre d'établir son rapport et que celui-ci n'a pas jugé nécessaire de rencontrer l'Associé Unique ;

A adopté les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que du rapport Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend également acte que les comptes de la Société ne font apparaître aucune des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à (3.278.313) €, décide d'affecter cette somme au poste report à nouveau, lequel est donc porté de (15.165.458) € à (18.443.771) €, toujours débiteur.

L'Associé Unique prend également acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit, ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe Georghiou arrivent à échéance, décide :

- de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 ;
- et de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe Georghiou.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte en vue de l'accomplissement des formalités.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

FE4ADA2028494CC...

Cityhold Propco 9 S.à r.l.

Associé Unique
représenté par Mr Robert Viksten

DocuSigned by:

5CD954470D4D4DD...

et
par Mme Emese Adler